



Nuancier pour les façades rurales de la Lorraine belge

Conseils d'utilisation



Au cœur de la Grande Région, la Lorraine est caractérisée par un habitat traditionnel homogène, constitué de maçonneries en moellons de pierre recouverts d'enduits ou de crépis colorés.

Ce type de revêtement de façade s'observe en Lorraine belge et française, au Grand-Duché de Luxembourg et même en Allemagne (Sarre).

Par le passé, les enduits traditionnels ont souvent été enlevés afin de mettre en évidence une maçonnerie en pierre alors que celle-ci était destinée à être protégée.

Aujourd'hui, si les anciennes et nouvelles constructions adoptent plus facilement un revêtement enduit, c'est l'engouement pour des enduits aux teintes vives ou artificielles qui menace l'identité de certains villages.

Prolonger la tradition des enduits colorés, c'est valoriser les caractéristiques identitaires de la Lorraine belge, préserver les paysages et valoriser l'espace-rue comme le patrimoine. Privilégier des teintes « géologiquement plausibles* », c'est garantir une harmonie d'ensemble entre le passé et l'avenir.

Face à ces enjeux, un nuancier de référence pour l'ensemble de la Lorraine belge est apparu comme étant l'outil le plus utile, tant pour informer et sensibiliser le grand public que pour objectiver les avis ou les décisions des acteurs communaux, provinciaux et régionaux.

Ce nuancier se veut un outil pratique : il est détachable pour être facilement utilisé en parallèle aux nuanciers commerciaux ou être directement apposé sur la façade.

Pour l'accompagner, la présente brochure propose une brève présentation du territoire, un aperçu des différentes couleurs caractéristiques de la Lorraine et des conseils d'utilisation. Un lexique auquel renvoient les astérisques et une liste d'ouvrages de référence sont également consultables en fin de brochure.

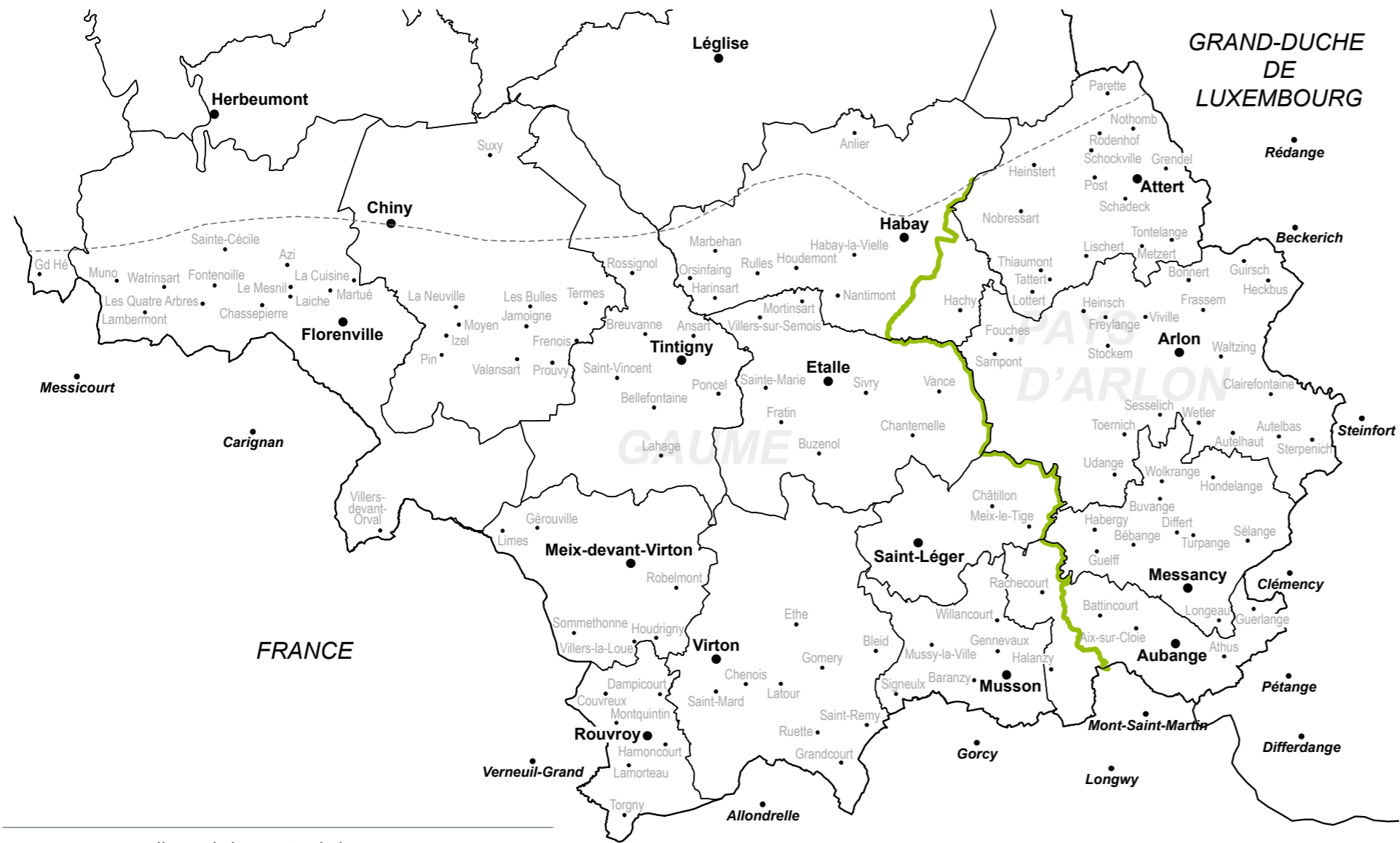
Nous vous souhaitons une agréable et instructive découverte.

Danièle Antoine

Administrateur délégué de
la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne

*Un nuancier cartonné de 27 teintes est inséré dans cette brochure.
Il comporte une synthèse des conseils sur son verso.*

* Jean Kail, « Enduits extérieurs, reflets des territoires »



Les communes et villages de la Lorraine belge.
 - - - - - limite agro-géographique entre la Lorraine belge et l'Ardenne
 ——— limite entre la Gaume et le Pays d'Arton

Géologie et hydrographie

La Lorraine* belge est une des huit régions agro-géographiques* de Wallonie.

Son sous-sol est composé de roches jurassiques (200 à 145 millions d'années avant notre ère), alors que le sous-sol ardennais est constitué de roches plus anciennes, qui datent de la période du Dévonien inférieur (419 à 358 millions d'années avant notre ère).

Le relief lorrain est constitué d'une succession de formations géologiques particulières appelées cuestas. Celles-ci sont caractérisées par des côtes et des dépressions dont l'altitude varie entre 250 et 400m. Les trois cuestas qui forment le paysage naturel lorrain s'étirent d'Est en Ouest :

- la cuesta sinémurienne, de Muno à Tontelange (vallées de la Semois et de l'Attert),
- la cuesta des macignos* (vallée du Ton et ruisseau de Messancy),
- la cuesta bajocienne (vallée du Ton inférieur, de la Vire et cours aval du ruisseau de Messancy).

Dialectes et paysage rural

La Gaume et le Pays d'Arton sont deux « sous-régions » de la Lorraine, avec pour principale origine des différences dialectales.

Le gaumais est un parler latin tandis que le dialecte du Pays d'Arton, le francique mosellan (ou luxembourgeois), est d'origine germanique. La présence de ces deux parlers est à mettre en relation avec l'histoire complexe et souvent lointaine des invasions, des conquêtes et des colonisations du territoire au fil du temps.

La nature et l'agriculture semblent également avoir contribué à cette différenciation. Ainsi l'habitat traditionnel de Gaume et du Pays d'Arton, bien que très semblables, comportent de petites différences : présence de plus grandes exploitations agricoles et donc de grandes fermes en Pays d'Arton, maisons davantage jointives formant de plus larges et plus profonds usoirs* en Gaume.



Des couleurs de façades qui caractérisent les espace-rues de la Gaume et du Pays d'Arton.

Des teintes issues d'une mise en œuvre traditionnelle de matériaux locaux

Traditionnellement, les maçonneries des constructions de la Lorraine sont constituées d'un appareillage en moellons de pierre locale, de la famille des calcaires ou des grès calcaire. La nature gélive des pierres, la qualité grossière de l'appareillage et la composition des mortiers de construction rendent cependant nécessaire l'application d'un enduit* protecteur. Composé d'un mélange de chaux et de sables locaux, l'enduit est imperméable aux ruissellements des eaux de pluie. Autrefois, l'enduit à la chaux était lui-même protégé par un badigeon*. Celui-ci était régulièrement renouvelé, pour rafraîchir le bâtiment par exemple à l'occasion d'un événement familial... Il en résulte des façades claires, de teinte blanche ou blanc cassé de beige. La teinte des pierres et des sables locaux apparaît également dans le paysage intérieur du village, lorsque les pignons des maisons ne sont pas enduits ou lorsque le badigeon n'est plus renouvelé.



Sur la plus grande partie du territoire lorrain

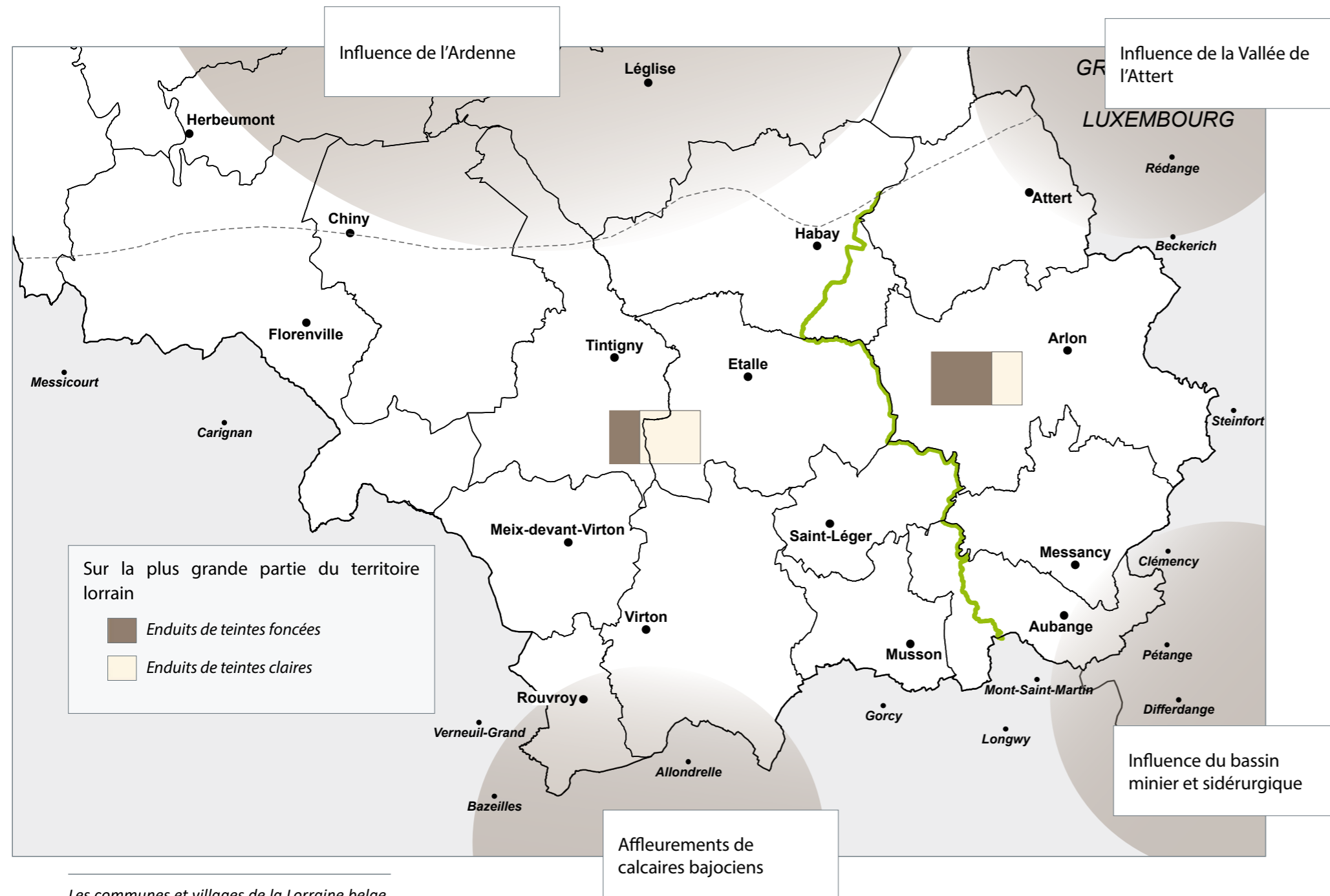
Les sables de teinte beige à brun ocre sont présents sur la plus grande partie du territoire lorrain. Ce sont ces teintes qui confèrent à l'ensemble de la région son caractère et son identité. A noter qu'en Pays d'Arlon, il y a une prédominance des teintes foncées, à l'inverse de ce que l'on peut observer en Gaume.

A proximité de l'Ardenne

En Ardenne, le sous-sol est constitué de roches schisteuses ou gréseuses plus dures que celles présentes en Lorraine. Les paysages ardennais traditionnels sont caractérisés par des maisons en pierre apparente, des bâtiments recouverts d'un épais chaulage de teinte blanche ou d'un cimentage de teinte grise. Les territoires lorrains proches de l'Ardenne sont influencés par cette proximité et adoptent généralement des teintes blanches.

A proximité des affleurements de calcaire bajocien

Des affleurements de calcaire bajocien sont présents dans le sud des communes de Rouvroy et de Virton. Un plus grand



Les communes et villages de la Lorraine belge.

----- limite agro-géographique entre la Lorraine belge et l'Ardenne
 ——— limite entre la Gaume et le Pays d'Arlon

nombre de constructions en pierre ocre apparente influencent les ambiances villageoises par leurs teintes chaudes.

A proximité du bassin minier et sidérurgique

A partir du 19^e siècle, le développement de l'activité sidérurgique est important dans la région d'Athus et d'Aubange comme en Lorraine française et dans le bassin minier luxembourgeois. Le ciment et les résidus sidérurgiques deviennent des matériaux de construction à part entière et influencent l'art de bâtir (voir ci-après : l'apparition de teintes plus foncées).

Le cas particulier de certaines vallées

Bien que relativement homogène, le territoire de la Lorraine comporte quelques exceptions du point de vue géologique, comme la Vallée de l'Attert et celle de la Messancy.

Dans la vallée de l'Attert, certains villages sont caractérisés par des terres rouges et des pierres aux couleurs variées (rose à grise voire rouille). Cela explique la présence de teintes plus rosées (ou de couleurs dites « terre de Sienne ») dans les teintes traditionnelles des façades. La proximité du Grand-Duché de Luxembourg et du bassin sidérurgique en est probablement une autre cause.

Dans la vallée de la Messancy, les pierres employées en construction se distinguent par leur structure plus fragile. Ces pierres sont dénommées Macignos*.

Des teintes spécifiques pour les détails architectoniques

Les façades traditionnelles construites en moellons et enduites comportent des encadrements pour l'insertion des portes et des fenêtres. Faisant l'objet d'un soin plus particulier, ils sont exécutés dans une pierre plus tendre, taillée, parfois sculptée et le plus souvent protégée par un badigeon ou une peinture. Il s'agit d'une pierre calcaire dont la teinte varie selon la provenance : ocre pour le calcaire bajocien, beige clair pour certaines pierres provenant de France, brun-rouge voire vert pour d'autres pierres issues du Grand-Duché de Luxembourg.

Par ailleurs, le soubassement fait également l'objet d'une attention particulière. De même teinte que les encadrements, le soubassement permet de ne rafraîchir que le pied de la façade lorsqu'il est souillé par les projections de pluie et de terre.

La teinte des encadrements et du soubassement est souvent choisie pour créer un contraste avec la couleur principale de la façade. Ce contraste peut être réalisé en badigeonnant les encadrements à la chaux (blanche) lorsque la façade est foncée ou avec des pigments de couleur lorsque la façade est claire. Pour ce faire, il était de coutume d'employer des pigments d'origine minérale (terres et oxydes). Vu leur coût, ces pigments ne sont employés qu'avec parcimonie et ne sont que très rarement employés pour colorer l'ensemble d'une façade.



Deux exemples d'encadrements contrastés.



Les teintes sombres du ciment.



Détail de façade en ciment.



De nouvelles techniques constructives (enduit sur isolant).

Après la période industrielle

L'apparition de teintes plus foncées

A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, le ciment entre progressivement dans la composition des enduits, en substitution à la chaux. Des teintes d'enduit plus foncées apparaissent car le ciment est gris et non blanc. Parallèlement, les enduits intègrent progressivement des résidus sidérurgiques. Des déchets de fonderie (petites pépites noires vitrifiées) parsèment les façades, créant un voile plus sombre sur la couleur du sable.

Le cas particulier des façades en ciment

Les teintes verdâtres et brunâtres du ciment ainsi que les soubassements noirs en marbrite s'observent ponctuellement sur quelques façades lorraines. Mis au point dans les années '30 au départ des déchets concassés de la marbrite (verre opale), le ciment prend place naturellement dans une longue tradition d'enduisage des façades. Le nombre de façades en ciment reste cependant très limité par village.

De nouvelles techniques constructives

Aujourd'hui, dans le cas d'une nouvelle construction, l'enduit est apposé sur un bloc de béton ou directement sur un isolant extérieur conçu à cet effet. Vu le caractère régulier des matériaux employés, le recours aux encadrements est abandonné car il n'est techniquement plus nécessaire. Seul l'appui de fenêtre reste inévitable pour évacuer les eaux pluviales.

Le développement des couleurs de synthèse

La pétrochimie a permis l'émergence de couleurs inédites au caractère artificiel. Plusieurs constructions récentes ou rénovations d'anciennes bâtisses ont adopté le bleu turquoise, le rouge vif, le rose fluorescent, le vert pomme, sans toutefois tenir compte de l'impact paysager ou du manque d'harmonie avec le contexte.



L'émergence de couleurs de synthèse.

Voici **cinq conseils** pour une utilisation optimale du nuancier inséré dans cette brochure et pour une valorisation réussie de votre maison et de votre quartier.

Les teintes proposées sont valables pour tout bâtiment en milieu rural, qu'il s'agisse d'une **nouvelle ou d'une ancienne construction**.

Il tient compte des spécificités de l'environnement bâti et paysager de la Lorraine, comme décrit précédemment.

CONSEIL 1

Se renseigner auprès de sa commune

Avant tout projet de rénovation ou de construction, contactez le service communal d'urbanisme pour :

- vérifier que des prescriptions ne régissent pas les couleurs possibles pour votre maison, via un règlement ou un guide d'urbanisme, des options ou des prescriptions d'un permis d'urbanisation ou de lotir, un périmètre de protection patrimonial...
- connaître les démarches administratives nécessaires pour faire vos travaux : s'agit-il d'une simple autorisation ou d'un permis ?
- vous informer sur les éventuelles primes possibles, au niveau communal, provincial ou régional.

CONSEIL 2

Eviter les teintes artificielles

La sélection des teintes du nuancier est basée principalement sur la réalité géologique de la Lorraine. C'est pourquoi il ne comporte pas de tons qui par leur intensité ou leur caractère artificiel compromettraient l'harmonie d'ensemble du bâti, ancien et neuf.

Le conseil est d'éviter les teintes artificielles (rose « bonbon », jaune « citron », bleu « turquoise », vert « pistache », etc) en raison de leur manque d'harmonie avec les teintes naturelles du paysage, les sables locaux et la végétation. Ce principe permet de garantir la bonne insertion d'un bâtiment dans le village et son paysage.



La multiplication de façades aux teintes artificielles fera perdre à une rue son caractère et son identité, même si elles sont peu nombreuses.



Un exemple de tonalité brune apposée sur une maison actuelle.



Un exemple de façade jaune qui ponctue l'espace-rue.

CONSEIL 3

Tenir compte du contexte

Le choix précis d'une teinte doit se faire en tenant compte du contexte plus large dans lequel la façade s'inscrit : les maisons voisines, la portion de rue où est située la maison, l'ensemble de la place ou du quartier, le village, le paysage.

Les tonalités « Lorraine garantie »

Compte-tenu de la géologie et de l'histoire des villages de la Lorraine, certaines teintes sont valables sur tout le territoire, quel que soit le contexte :

- les teintes claires suivantes : blanc cassé, brun clair, gris clair et ocre clair (**codes nuancier B1 à B3, G1 à G3, O1 à O3**).
- les teintes moyennes et foncées suivantes : brun ou gris (**codes nuancier B4 à B6, G4 à G6**).



Les tonalités « au cas par cas »

Dans les localités caractérisées par des terres plus rouges, les teintes « terres de Sienne » peuvent être préconisées en plus du blanc cassé, des bruns et des gris (**voir codes nuancier S1 à S5**).

Ponctuellement, les teintes ocre et jaune moyen (**O4 et O5, J4 et J5**) peuvent être envisagées en plus des blancs, des bruns foncés et des gris, notamment dans les localités où prévalent des pierres de construction de type « calcaire bajocien ».



Un ensemble de maisons jointives aux tonalités « terre de Sienne ».

Tenir compte du contexte (suite)

Le contexte paysager

Dans les sites ayant un impact paysager important, il faut distinguer les bâtiments isolés des ensembles de plusieurs maisons.

Dans le cas d'un bâtiment isolé, la gamme des bruns et des gris, moyens à foncés, est paysagèrement recommandée (code nuancier B4 à B6, G4 à G6).

Dans le cas d'un ensemble de nouvelles constructions ayant un impact paysager important, c'est la composition urbanistique des bâtiments et leurs gabarits qui sont primordiaux. Les blancs cassés ou les tons moyens (bruns, gris, ocres) s'harmoniseront généralement bien avec les toitures ardoisées et la végétation, pour autant qu'une certaine homogénéité d'ensemble soit respectée (codes nuancier B1 à B6, G1 à G6, O1 à O3).

Le contexte urbain

L'ensemble des teintes proposées dans le nuancier pour les façades rurales de la Lorraine belge est valable pour le contexte urbain. Cependant, étant donné les particularités de la ville et des petits bourgs, une approche plus spécifique y est nécessaire. Cette approche tiendra compte de la faible largeur des façades, de la prépondérance des ouvertures sur les maçonneries, de la mitoyenneté qui y est plus systématique, de l'histoire locale, de l'architecture et de la fonction du bâtiment. Les teintes proposées dans le nuancier ne sont donc pas exhaustives pour le milieu urbain.

CONSEIL 4

Choisir des teintes harmonieuses entre elles

En conformité avec le nuancier, le choix précis d'une teinte tiendra compte de l'environnement mais également de la couleur des châssis, de la présence éventuelle d'encadrements et de soubassements.

Mise en valeur par le contraste

La mise en valeur par le contraste concerne tant les constructions à rénover que les constructions neuves.

En rénovation, le contraste se matérialise par des encadrements clairs si le ton de la façade est moyen ou foncé et inversement, des encadrements foncés si le ton de la façade est clair.

Le contraste est possible également lorsque différents bâtiments jointifs conjuguent leurs teintes de façades et d'encadrements. Pour les nouvelles constructions, il faut éviter des jeux de couleurs sur une même surface, les répartitions arbitraires, les « effets graphiques » et respecter le principe suivant : une unité de couleur par unité de volume.



Mise en valeur « ton sur ton » pour garantir un effet d'ensemble

Le « ton sur ton » est la mise en oeuvre d'une même couleur en différentes intensités ou bien de couleurs légèrement différentes. En appliquant sur les encadrements une peinture d'une même gamme de ton que celle employée sur la façade, ceux-ci se distingueront subtilement sans chercher à accentuer les ouvertures. Pareillement, une façade sans encadrement sera mise en valeur et formera un ensemble harmonieux avec une maison voisine dont la teinte sera légèrement différente. Il s'agit donc d'une possibilité de mise en valeur d'un bâtiment neuf ou d'une façade fortement remaniée. Dans ce cas, c'est la valorisation de l'ensemble de la façade et non des détails qui est recherchée.



CONSEIL 5

Personnaliser par les détails

Un choix restreint de teintes pour les façades de Lorraine ne signifie pas un environnement terne ou monotone. Traditionnellement, des couleurs rehaussaient les encadrements, les menuiseries des portes et des fenêtres et les volets.

Ainsi, il n'est pas rare de voir des portes peintes en vert olive, en brun ocre ou chocolat, en bleu gris.

La mise en valeur d'un bâtiment peut se faire par le biais de châssis blancs ou colorés et par les détails architecturaux.

La végétalisation ou le fleurissement en pied de façade permet également d'égayer une maison et la rue de façon saisonnière.



Le vert du feuillage d'un poirier en harmonie avec la couleur bleu cobalt de la porte de grange.



Une façade rehaussée par des encadrements ocres et des persiennes rouges.



Une façade ocre clair, des persiennes bleu ciel en combinaison avec une glycine et un poirier palissé.

Lexique

- Région agro-géographique : la Wallonie est divisée en huit régions agro-géographiques distinctes. Chaque région est caractérisée par des conditions particulières de sol, de sous-sol, de relief, de climat... Chacune a développé un type d'agriculture adapté à ces conditions et par conséquent, une architecture particulière.
- Lorraine : en 959, la Lotharingie, ancien état du Saint-Empire romain germanique, fut divisée en Haute et Basse Lotharingie. Au début du 11^e siècle, la Haute Lotharingie fut appelée « Duché de Lorraine ». A l'époque, ce duché englobait un vaste territoire reliant l'axe Trèves-Sedan à Epinal. Celui-ci englobait les régions actuelles de la Lorraine française, de la Lorraine belge, du Grand-Duché de Luxembourg et d'une partie de la Sarre allemande.
- Enduit : revêtement composé d'une ou plusieurs couches d'un mortier destiné à assurer la protection d'une maçonnerie. Les enduits dits traditionnels sont constitués d'un mélange de chaux et de sables locaux. Dès la moitié du 19^e siècle, le ciment est progressivement introduit dans les mortiers en remplacement de la chaux.
- Badigeon : lait de chaux blanc ou pigmenté, appliqué sur les enduits. Le chaulage est parfois pratiqué directement sur des maçonneries de pierre.
- Crépi : mortier de ciment teinté dans la masse et appliqué à l'aide d'une tyrolienne, en projection sur une façade régulière.
- Macigno : terme employé par les géologues et désignant de façon imprécise soit des roches calcaires fissibles, soit des grès mal consolidés. En Lorraine belge, le terme est employé pour distinguer certaines pierres de construction de la région d'Aubange et de Messancy.
- Usoir : espace extérieur qui s'étend entre la voirie et un ensemble de maisons jointives. Il a la particularité d'être de propriété publique malgré son usage privé. Les usoirs sont caractéristiques des villages de la Lorraine.

A lire

- *Enduits extérieurs, reflets des territoires*, R.E.D, Attert 1997.
- *L'architecture rurale traditionnelle en Gaume au XVIII^e siècle*, P. Scherer in *Le pays gaumais*, revue régionale 38^e et 39^e années, Le musée gaumais asbl, Virton, 1978.
- *La Lorraine-Village/Paysage*, Ministère de la Communauté française, Ed. Mardaga, Liège, 1983.
- *Le patrimoine rural de Wallonie, La maison paysanne*, Vol.1, Crédit communal, Bruxelles et Ministère de la Région wallonne, Namur, 1996.
- *Les maisons en marbrite et en cimorné en Wallonie*, L. Gaiardo, C. Billen, *Carnets du patrimoine* n°27, 1999.
- *Les territoires paysagers de Wallonie*, E. Droeven, C. Feltz, M. Kummert, Etudes et documents, CPDT 4, Ministère de la Région Wallonne, Namur, 2004.
- *Lorraine belge*, Coll. *Architecture rurale de Wallonie*, Ed. Pierre Mardaga, Liège, 1983.
- *Pierres à bâtir traditionnelles de Wallonie*, Collectif, Ministère de la Région Wallonne - DGRNE, Jambes, 1995.
- *Quelle palette de couleurs pour la Lorraine belge ?*, C. Francescangeli, Les cahiers de l'urbanisme, n°59-60, Ministère de la Région Wallonne - DGATLP, Namur, 2006.
- Les fascicules expliquant le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RBSR) pour les villages lorrains de *Anlier, Attert, Bleid, Chenois, Couvreur, Dampicourt, Gérouville, Gomery, Grandcourt, Grendel, Habay-la-Vieille, Harnoncourt, Heinstert, Laiche, Lamorteau, Latour, Lischert, Lottert, Metzert, Montquintin, Nobressart, Nothomb, Parette, Post-Schadeck, Rachecourt, Ruelle, Rulles, Saint-Mard, Saint-Rémy, Tattert, Tontelange, Torgny*. Ces fascicules ont été réalisés par la Fondation rurale de Wallonie et édités par le Service public de Wallonie (DGO4) entre 2009 et 2012.

CONCEPTION ET REALISATION

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne asbl
Rue des Potiers, 304
6717 ATTERT
www.murla.be



Réalisation : Cécile FRANCESCANGELI
Relectures : Danièle ANTOINE, Sylvie DELVIESMAISON, Annick LOUIS
Cartographie : Carole CARDRON

COMITE DE SUIVI

Danièle ANTOINE, Véronique COURTOY, Eric DUBOIS, Claude FELTZ,
Cécile FRANCESCANGELI, Valérie GONTHIER, Theodoro MOCCIA,
Mylène NEY, Etienne HUBERT, Philippe LEMPEREUR, Jean-Pol
STEVENIN, Carlo UGHI, Xavier WIBRIN

PARTENARIATS

Cette brochure a été imprimée avec le soutien de la
PROVINCE DE LUXEMBOURG.



L'impression du nuancier a été financée par souscription par les
communes de ARLON, CHINY, FLORENVILLE, MEIX-DEVANT-VIRTON,
MESSANCY, MUSSON, SAINT-LÉGER, VIRTON.

Avec la collaboration de la
FONDATION RURALE DE WALLONIE



Avec le soutien de la WALLONIE



Editeur responsable: Danièle ANTOINE Rue des Potiers, 304 B-6717 ATTERT
Dépôt légal: D/2014/10.389/98

Brochure de conseil et nuancier de teintes disponibles en format papier
à la [Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne](http://www.murla.be)

NUANCIER

POUR LES FAÇADES RURALES DE LA LORRAINE BELGE

TONS CLAIRS

TONS MOYENS

TONS FONCÉS

BRUN



B1



B2



B3



B4

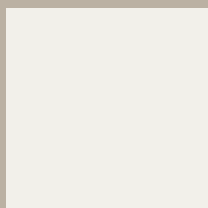


B5

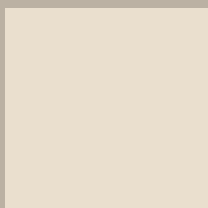


B6

GRIS



G1



G2



G3



G4

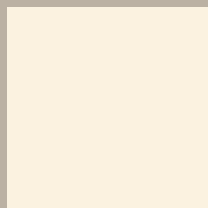


G5

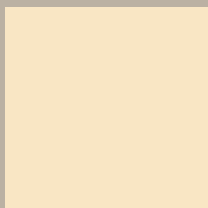


G6

OCRE



O1



O2



O3



O4



O5

SIENNE



S1



S2



S3



S4



S5

JAUNE



J1



J2



J3



J4



J5

Conseils d'utilisation du nuancier

Pour une bonne utilisation de ce nuancier, voici la synthèse des conseils que vous pourrez trouver de façon détaillée dans la brochure complémentaire intitulée « Nuancier pour les façades rurales de la Lorraine belge ».

CONSEIL 1 : se renseigner auprès de sa commune

Avant tout projet de rénovation ou de construction, contactez le service communal d'urbanisme pour vérifier que des prescriptions ne régissent pas les couleurs possibles pour votre maison, connaître les démarches administratives nécessaires pour faire vos travaux et vous informer sur les primes existantes.

CONSEIL 2 : éviter les teintes artificielles

Ce nuancier est principalement basé sur la réalité géologique de la Lorraine. C'est pourquoi il ne comporte pas de tons qui par leur intensité ou leur caractère artificiel compromettraient l'harmonie d'ensemble du bâti. Le conseil est donc d'éviter les teintes artificielles (rose « bonbon », jaune « citron », bleu « turquoise », vert « pistache », etc.) en raison de leur manque d'harmonie avec les teintes naturelles du paysage, les sables locaux et la végétation.

CONSEIL 3 : tenir compte du contexte

Le choix précis d'une teinte doit se faire en tenant compte du contexte plus large dans lequel la façade s'inscrit : les maisons voisines, la portion de rue où est située la maison, l'ensemble de la place ou du quartier, le village, le paysage. Certaines teintes sont valables sur l'ensemble du territoire, d'autres teintes dépendent du contexte plus local. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir la brochure de conseils.

CONSEIL 4 : choisir des teintes harmonieuses entre elles

Le choix précis d'une teinte tiendra compte de l'environnement mais également de la couleur des châssis, de la présence éventuelle d'encadrements et de soubassements.

Deux approches sont possibles :

- la mise en valeur par le contraste : employer une teinte contrastée (claire ou foncée) pour mettre en évidence les encadrements et le soubassement d'une façade;
- la mise en valeur «ton sur ton» : employer des nuances légèrement différentes pour garantir un effet d'ensemble d'une façade ou d'un ensemble de façades.

CONSEIL 5 : personnaliser par les détails

La mise en valeur d'un bâtiment peut se faire grâce aux châssis blancs ou colorés ou grâce aux détails architecturaux (persiennes, par exemple).

La végétalisation ou le fleurissement en pied de façade permet également d'égayer une maison et la rue de façon saisonnière.

Ce document a été imprimé grâce au soutien des communes de ARLON, CHINY, FLORENVILLE, MEIX-DEVANT-VIRTON, MESSANCY, MUSSON, SAINT-LÉGER, VIRTON, de la PROVINCE DE LUXEMBOURG et de la WALLONIE.

Réalisation :
MAISON DE L'URBANISME
LORRAINE-ARDENNE - 2014
Info : www.murla.be



Le concept de ce document est basé sur le Nuancier du CAUE de Meurthe et Moselle pour le ravalement des façades (CAUE 2002). Nous remercions Virginie Watier pour ses conseils pratiques.



NUANCIER Lorraine belge : conversion NCS

AVERTISSEMENT : Ce tableau de conversion n'a d'autre objectif que de faciliter le choix des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des décideurs. Ce document est **INDISSOCIABLE** du Nuancier pour les façades rurales de la Lorraine belge et de sa brochure de conseils : [www. https://murla.be/type-de-publication/publications-de-la-maison-de-lurbanisme-lorraine-ardenne](https://murla.be/type-de-publication/publications-de-la-maison-de-lurbanisme-lorraine-ardenne)

REFERENCES		
Nuancier Lorraine MURLA	NCS	
Brun		
B1	NCS 0502 Y50R	Page 3
B2	NCS 1005 Y20R	Page 11
B3	NCS 1510 Y20R	Page 31
B4	NCS 2010 Y20R	Page 34
B5	NCS 2020 Y10R	Page 50
B6	NCS 3020 Y10R	Page 59
Gris		
G1	Pas de correspondance	
G2	NCS 1002 Y50R	Page 4
G3	Pas de correspondance	
G4	NCS 2005 Y20R	Page 11
G5	NCS 3005 Y20R	Page 11
G6	NCS S 4005 Y20R	Page 11
Ocre		
O1	NCS S 0502 Y50R	Page 3
O2	NCS S 0804 Y30R	Page 22
O3	NCS S 1010 Y20R	Page 28
O4	NCS S 1515 Y20R	Page 32
O5	NCS S 1015 Y20R	Page 29
Sienne		
S1	NCS S 0502-R	Page 3
S2	NCS 0804 Y90R	Page 77
S3	NCS 1010 Y60R	Page 28
S4	NCS 2010 Y50R	Page 34
S5	Pas de correspondance	
Jaune		
J1	NCS S 0502 Y	Page 3
J2	NCS 0505 Y20R	Page 11
J3	NCS S 0515 Y10R	Page 26
J4	NCS S 1015 Y10R	Page 29
J5	NCS S 1020 Y	Page 43